



OVINS VIANDE

CAS CONCRET SYSTÈME

En Bretagne la filière ovin viande bio, se caractérisait en 2013 par la présence de 79 élevages, pour un effectif total de 4970 brebis bio ou en conversion. Au niveau de l'effectif de brebis par ferme, la moitié des exploitations (51% des fermes) présentaient un effectif de moins de 50 brebis, et 21% des exploitations avaient un effectif supérieur à 100 brebis. En Bretagne, peu de fermes sont spécialisées en production d'ovin viande. La plupart des exploitations ovin bio réalisent leur commercialisation en circuit court : pour 48% d'entre elles, la vente se fait exclusivement en circuit court, et pour 35% la vente se fait en circuit court et en circuit long.

Cette fiche détaille les caractéristiques techniques et économiques d'un cas concret de ferme spécialisée dans l'élevage d'ovins viande bio : l'EARL du Dos d'Ane (35)

HISTORIQUE DE LA FERME :

1989 : Création de l'atelier ovin viande par Jean-Michel BOIRON, sur 30 ha avec 250 brebis « Rouge de l'Ouest », pour produire des agneaux de bergerie et construction d'une bergerie de 650 m².

1990 : Augmentation du cheptel pour arriver à 350 brebis sur 30 hectares.

1991 : Début de réflexion concernant le mode de production.

1992 : Arrêt du désaisonnement par la pose d'éponges, mise en culture de mélanges céréaliers pour produire des concentrés, et reprise de terres pour augmenter le pâturage.

1993 : Début de conversion à l'AB avec un cheptel de 300 brebis et 54 ha.

2000 : Construction d'un parc de tri et d'une zone de contention, changement de race de brebis : les « Vendéennes » remplacent les « Rouges de l'Ouest » (le changement de race a débuté dès 1991, il s'est fait progressivement pour trouver la race la mieux adaptée au système).

2010 : Construction d'une bergerie de 110 m² .

2012 : Installation de Pierre COSNET, mise en place d'un poulailler bio (1500 places de poules pondeuses), augmentation de la SAU à 71 ha.

MAIN D'OEUVRE :

Sur la ferme il y a 2UTH, Pierre est responsable de l'atelier volaille et Jean-Michel de l'élevage ovin.

CHOIX DE LA BIO :

Jean-Michel : « La production bio et les techniques utilisées en agriculture biologique étaient en accord avec la vision de l'agriculture que je souhaitais mettre en place. A partir de 1991, j'étais vraiment très proche du cahier des charges, j'ai donc franchi le cap de la certification pour valoriser ma méthode de production notamment auprès du consommateur et pour l'intérêt économique que cela représente. »

PRODUCTION VÉGÉTALE ET ASSOLEMENT :

La ferme de Jean-Michel et Pierre est située au Sud de l'Ille et Vilaine, les terres sont peu profondes (peu de surfaces labourables). Le parcellaire est assez morcelé. Les terres sont très humides en hiver et peuvent devenir extrêmement sèches en été suivant les années et la pluviométrie.

Le mélange céréaliier est valorisé par les ovins et les poules. Il s'agit d'un mélange triticales, avoine et pois ou orge et pois. Au niveau de la rotation, il faut compter 3-4 ans de prairie temporaire suivis de 2 ans de mélange céréaliier.

FICHE D'IDENTITÉ

EARL DU DOS D'ÂNE
THOURIE (35)

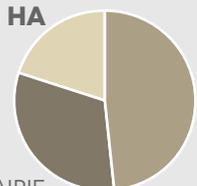


2 UTH



70 HA SAU

MÉLANGE
CÉRÉALIÉRIER
14 HA



PRAIRIE
PERMANENTE
22 HA

PRAIRIE
TEMPORAIRE
34 HA

VENDEÉNS
en race pure



300 Brebis
+ 12 Béliers

LE CHEPTEL :

Le cheptel est composé de 300 brebis et de 12 béliers vendéens en race pure. Le chargement est de 4,3 brebis à l'hectare. La race vendéenne a été choisie pour plusieurs raisons, notamment sa bonne aptitude à pâturer (le vendéen valorise très bien l'herbe). Cette race présente aussi de bonnes aptitudes bouchères (une bonne croissance et des carcasses de qualité). Elle est aussi intéressante car elle a une période sexuelle assez longue (ce qui permet d'étaler les agnelages pour pouvoir disposer d'agneaux presque toute l'année pour la vente directe), une bonne prolificité et une valeur laitière avantageuse. Enfin c'est une race calme. En terme de prolificité, la vendéenne présente un résultat de 1,5 agneaux par brebis et par an chez Jean-Michel. Les agneaux atteignent régulièrement les 19kg de poids carcasse. Chaque année 40 à 45 agnelles sont conservées pour le renouvellement ce qui fait un taux de renouvellement de 15% (l'objectif étant plutôt de 20%). Le taux de mortalité est supérieur à 20% (chiffre très élevé par rapport à un objectif de 9% normalement), cela s'explique car Jean-Michel étant en fin de carrière il est moins présent au moment des agnelages et des premiers mois de vie des agneaux.

• REPRODUCTION :

Les agnelages sont étalés sur une large partie de l'année. Globalement les différents lots sont conduits de la façon suivante :

	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.
LOT 1	■	■	■	■	■	■				↓		
LOT 2		■	■	■	■	■	■				↓	
LOT 3			■	■	■	■	■	■				↓
LOT 4	↓			■	■	■	■	■	■			
LOT 5		↓			■	■	■	■	■	■		



Un premier lot est mis à la reproduction début août (80 brebis avec 4 béliers). Au bout d'un mois, 2 béliers sont retirés, les 2 restants assurent le rattrapage des brebis qui seraient restées vides. Le second lot est composé de 50 brebis avec deux béliers. Au bout d'un mois, un bélier est retiré. Le lot 3 (mise à la reproduction en octobre) est composé de 60 brebis et de 3 béliers (puis 2 à partir d'un mois). Le lot 4 est composé de 70 brebis et de 4 béliers (2 béliers sont retirés au bout d'un mois) et enfin le lot 5 est composé de 40 agnelles et de 2 béliers. Les béliers qui sont retirés au bout d'un mois peuvent être utilisés sur les lots suivants. Pendant la période d'agnelage, les brebis sont rentrées la nuit pour faciliter la surveillance. Les agneaux sont sevrés entre 110 et 150 jours. Ils vont ensuite être engraisés à l'herbe (complémentés à certaines périodes de l'année) pour partir à l'abattoir entre 6 et 11 mois. Avec cette organisation Jean-Michel peut fournir la vente directe pendant une large période de l'année.



• **ALIMENTATION :**

Alimentation des brebis :

Alimentation sur l'année du lot 1 (mis à la reproduction début août)

	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
PÂTURAGE (KG DE MS/J)	0 À 0.6	0 À 0.6	2.5	2.5	2.5	2	2	1.6 À 2	1.4 À 2	2	2	0 À 0.3
FOIN (KG DE MS/J)	1.4 À 2	1.4 À 2	0	0	0	0	0	0 À 0.4	0 À 0.6	0	0	0.7 À 1
MÉLANGE CÉRÉALIER (KG DE MS/J)	0.4	0.4	0	0	0	0	0	0.2 FLUSHING	0	0	0	0.7 À 0.5 SUIVANT LE STADE DE GESTATION
LUZERNE DÉSHYDRATÉE EN BOUCHONS (KG DE MS/J)	0.1	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
QUANTITÉ TOTALE (KG DE MS/J)	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2	2	2.2	2	2	2	1.5
STADE PHYSIOLOGIQUE	LACTATION	LACTATION	LACTATION	LACTATION	LACTATION	ENTRETIEN	ENTRETIEN	ENTRETIEN	GESTATION	GESTATION	GESTATION	GESTATION

Les quantités de fourrages et de concentrés distribués sont en lien avec le stade physiologique des animaux. D'un lot à l'autre sur une même période les quantités varient, seul le flushing (cf encadré) reste le même pour l'ensemble des animaux avant la mise à la reproduction. La ration et sa composition varient aussi au cours de l'année en fonction des conditions climatiques de l'exploitation et des disponibilités en fourrage du moment. Travailler avec l'herbe est essentiel pour produire des agneaux bio à moindre coût rappelle Jean-Michel. Au niveau du minéral, des blocs à lécher sont mis à la disposition des animaux suivant les besoins. Dans la gestion de l'alimentation il ne faut pas oublier que les ovins sont sensibles comme l'ensemble des ruminants aux variations alimentaires. Il faut donc assurer des transitions alimentaires progressives aux animaux.

• **ALIMENTATION DES AGNEAUX :**

De la naissance au sevrage les agneaux sont sous les mères, ils consomment aussi de l'herbe et une partie de la ration des mères (lorsqu'ils ont atteint un certain âge, ils s'alimentent dans l'auge des brebis). Après le sevrage les agneaux sont uniquement à l'herbe. Si l'herbe est insuffisante (en raison de la météo), les agneaux reçoivent du foin et un peu de céréales. A partir de mi-octobre tous les agneaux présents sont rentrés en bergerie pour recevoir une ration composée de foin, de mélange céréalier et de luzerne déshydratée.

FLUSHING

Méthode qui consiste à suralimenter les brebis avant, pendant et éventuellement après la lutte pour favoriser le gain de poids pendant la période de lutte, la reprise d'état étant propice à la reproduction. Généralement le flushing consiste à incorporer 200 à 300g de mélange céréalier ou d'un aliment riche par brebis avant la lutte.

TÉMOIGNAGE

Sylvie et Patrick NEUMANN, éleveurs ovins dans le Finistère sur la Ferme des Squiriou (en cours de transmission) attirent l'attention sur le fait que sevrer les agneaux à 110j/150j peut avoir un impact sur l'état des mères (état corporel). Pour faire face à cette baisse d'état d'engraissement il est généralement nécessaire d'apporter une complémentation conséquente aux brebis, sur une période assez longue, ce qui peut être coûteux. Ils soulignent qu'il est nécessaire avec ce type de conduite d'être vigilant au niveau du poste alimentaire et d'en tenir compte au moment du choix du système.

QUEL TYPE D'ALIMENT POUR LES AGNEAUX ?

Les essais réalisés ces dernières années montrent que le même aliment peut être utilisé du plus jeune âge jusqu'à la commercialisation. En effet, on observe que l'utilisation d'un complément de finition dès le plus jeune âge n'impacte pas la croissance des agneaux ni leur consommation de concentrés par rapport à l'utilisation d'un aliment de démarrage puis de finition.

Dans la phase de démarrage, l'aplatissage ou le concassage des protéagineux est recommandé jusqu'aux 6 semaines du jeune. Pour les autres céréales, l'aplatissage ou le concassage n'est pas nécessaire. Au contraire, il aura tendance à favoriser les acidoses et peut dévaloriser davantage les carcasses en augmentant le défaut de tenue du gras.

Dans l'alimentation des jeunes il est nécessaire de tenir compte des critères suivants s'il y a besoin d'un apport de concentrés :

► à partir de 15 à 21 jours, distribuer un aliment complet aux agneaux (0,9 UFV et 17 % de MAT) ou un mélange fermier (ex : 70 % d'orge entière + 30 % de complémentaire azoté)

► attention à ne pas oublier de distribuer un CMV (Complément Minéral Vitaminé) spécial agneau à hauteur de 3% de la ration afin de limiter les lithiases

TYPE DE CÉRÉALES	TAUX D'INCORPORATION MAXIMUM	RAISON
Triticale, Orge Seigle	Pas de limites	
Blé	40% de la ration totale	Acidogène
Avoine	25% de la ration	Pas assez énergétique

Les céréales à incorporer dans une ration pour les agneaux

[Source reconquête ovine]

CONTENTION DES ANIMAUX :

La contention en élevage ovin est un des points essentiel, il faut être en mesure de trier et de contenir les animaux de façon simple et efficace. Jean-Michel a réalisé en 2000 la construction d'un parc de tri couvert équipé d'un pédiluve et d'une cage de contention (permettant le retournement des animaux). Cette zone simplifie grandement le travail, pour toutes les opérations de tri, de parage et de contrôles individuels ou collectifs des animaux. Une bascule est installée dans son élevage pour pouvoir suivre la croissance et le développement des agneaux.

GESTION SANITAIRE :

En terme sanitaire il n'y a pas de soucis majeurs. La gestion du parasitisme se fait au cas par cas, la décision de traitement fait suite à des analyses sur plusieurs animaux d'un lot (par coproscopie ou observation des crottes), la décision de traiter est prise par rapport aux résultats. Globalement le parasitisme dans l'élevage est le problème principal. Le système est perfectible à ce niveau pour éviter une trop grande mortalité. Le pâturage tournant, la connaissance des principaux parasites et la hauteur d'herbe en sortie des parcelles sont quelques pistes pour prévenir le parasitisme.

COMMERCIALISATION :

La totalité des agneaux est vendu en circuit court, dans deux magasins de producteurs. Jean-Michel emmène ses agneaux à l'abattoir, un boucher récupère les carcasses et assure la découpe. Les agneaux sont ensuite vendus dans les deux magasins Brin d'Herbe à Vezin le Coquet et Chantepie. Jean-Michel a valorisé ses agneaux à 12,60 €/kg de viande en moyenne sur 2013.

EN CIRCUITS LONGS ?

Au niveau de la commercialisation en circuit long, Bretagne Viande Bio (BVB), (structure regroupant des producteurs, des artisans bouchers et des transformateurs sur l'ensemble de la Bretagne dans le but d'organiser la vente et l'approvisionnement de carcasses bio aux bouchers et transformateurs) est en recherche d'agneaux pour répondre à la demande des professionnels de la viande. BVB recherche principalement des agneaux avec une bonne aptitude bouchère (plutôt des races à viande), toute l'année et plus particulièrement de janvier à juin (d'où l'intérêt d'utiliser des races qui désaisonnent bien naturellement). Au niveau des prix la grille tient compte de la période de l'année et des difficultés de produire des agneaux en toute saison.



QUELQUES REPÈRES EN TERME D'INVESTISSEMENT :

>BREBIS :

150 €

environ
(pour cette race)

>BÉLIERS :

440 €

environ
pour les antenais
(pour cette race)

>PRIX AU M² DU BÂTIMENT :

100 ET 250€ / M²

>CAGE DE CONTENTION :

800€

>PARC DE CONTENTION (COMPRENANT LA STRUCTURE ET L'ÉQUIPEMENT) :

10 000€ HT.

SOURCES :

► Observatoire régional de la production bio. Réseau GAB-FRAB

► Site de Reconquête ovine : www.reconquete-ovine.fr

CONTACTS :

► Bretagne Viande Bio
13, rue Carant du Four / 56320 Faouët
Tél : 02 97 23 06 79
www.bretagneviandebio.fr



POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AGRICULTURE BIO

► Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

> CÔTES D'ARMOR

GAB d'Armor ■ 02 96 74 75 65

> FINISTÈRE

GAB 29 ■ 02 98 25 80 33

> ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 ■ 02 99 77 09 46

> MORBIHAN

GAB 56 ■ 02 97 66 32 62



Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs Bio de Bretagne

ILS SOUTIENNENT
UNE AGRICULTURE
DE QUALITÉ EN
BRETAGNE



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

